



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Le Ministre

Luxembourg, le 9 décembre 2016



Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP2536-02/JM-dm

Objet: Question parlementaire N° 2536 du 8 novembre 2016 des députés Diane Adehm et Gilles Roth

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le Ministre de l'Économie à la question parlementaire sous objet, avec prière de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

Réponse de Monsieur le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider à la question parlementaire nr 2536 du 8 novembre 2016 des députés Diane Aehm et Gilles Roth

Les derniers résultats de l'indice des prix à la consommation ont été publiés par le STATEC en date du 7 décembre 2016 et se rapportent au mois de novembre 2016. A cette date l'inflation cumulée depuis le dernier déclenchement d'une tranche indiciaire, mesurée à partir de la moyenne semestrielle de l'indice de prix à la consommation rattaché à la base 100 au 1^{er} janvier 1948, s'élevait à 2.49%. Le prochain déclenchement d'une tranche indiciaire aura lieu lorsque cette valeur atteindra ou dépassera 2.50%.

Selon les dernières prévisions du STATEC, la tranche indiciaire interviendra au 1^{er} trimestre 2017. Pour plus de détails, je vous renvoie à la Note de Conjoncture no 2, présentée en novembre 2016 qui peut être téléchargée en suivant le lien ci-après :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/note-conjoncture/2016/note-conjoncture-02-16/index.html>.

Ce document contient également deux études qui explicitent comment sont réalisées les prévisions d'inflation à court et moyen terme.